

14.11.2007

# CHARLIE

2

N° 804 ■ Mercredi 14 novembre 2007



# HEBDO

## > LES PUCES



**Gérard Charollois, magistrat:**

**du gibier pour CPNT**

Régulièrement, je vois passer sur Internet des textes dont la signature m'est familière.

Ce sont ceux d'un grand militant écologiste, aimant la vie et la nature, pour qui « la dignité humaine tient au rejet de l'instinct de mort ».

Il y dénonce la chasse, sous toutes ses formes, et les chasseurs, ennemis de l'écologie, ces « tueurs agréés » qui « fusillent, piègent et massacrent par jeu, pour le seul plaisir ».

Charollois est vice-président du tribunal de grande instance de Périgueux, et président de Convention vie et nature pour une écologie radicale, association qui combat la chasse, la corrida, le nucléaire, les OGM, etc.

Ces deux fonctions font, d'une part, partie de sa vie professionnelle, de l'autre, de sa vie privée, sans qu'il confonde jamais l'une et l'autre. Et pourtant...

la semaine dernière, le parti politique d'extrême chasse, Chasse, Pêche, Nature, Traditions, a saisi la ministre de la Justice, Rachida Dati, contre lui en sa qualité de magistrat, en exercice depuis trente ans, pour « des propos publics à caractère d'injures et d'insultes publiques envers des citoyens pratiquant la chasse, qui est, rappelons-le, une activité parfaitement légale ».

La semaine dernière, pourchassé en forêt de Grésigne (Tarn), un cerf s'est réfugié dans une maison. Les chasseurs qui le poursuivaient sont entrés avec leurs chiens et l'ont tué au couteau. Les propriétaires, effarés, n'ont rien pu faire. Ils ont porté plainte. Pour Gérard Charollois, « tout démocrate, tout républicain, tout citoyen épris de liberté ne peut que se dresser pour condamner un groupe de pression aux pratiques féodales ».

• Adhérez! C'est 15 euros. CVN, Francbaudie, 24380 Veyrines-de-Vergt. Tél.: 05 53 54 70 46. Sur [www.ecologie-radical.org](http://www.ecologie-radical.org), pétition contre la chasse à courre.